

AUJARGUES
 MAIRIE D'AUJARGUES
 Place de l'Église
 30250 Aujargues
 Tél : 08.99.18.01.08
 Chargé d'étude :

Commune d'Aujargues
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
 1ère modification simplifiée
Zonage - plan général
 Echelle : 1/5000ème

Plan cadastriel source :
 DGFP 2013 - DGF L83

Système de coordonnées :
 RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :

SPI GRAPHIC
 Société de services
 Plans informatiques
 Tél : 04.67.12.04.63
 Mobile : 06.99.04.68.30
 E-mail :
 spi.graphic@wanadoo.fr

5.1

Approbation du POS : DCM du 11 février 1982
 Prescription de la révision du POS et élaboration du PLU : DCM du 18 février 2013
 Arrêt du projet de PLU : DCM du 26 juin 2013
 Approbation du PLU : DCM du 28 février 2014
 Approbation de la 1ère modification simplifiée : DCM du 19 janvier 2015

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'omission, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et cotés par le maître d'ouvrage avant reproduction.

LEGENDE


PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

- Limite de zone et de secteur.
- Espace boisé classé à conserver ou à créer.
- Emplacement réservé : ouvrage public, installation d'intérêt général.
- Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation.
- Marges de recul des constructions le long des axes routiers.
- Marge de recul de 10m des constructions, le long des cours d'eau et vallats.

Zones inondables
 (Tracé donné à titre indicatif (application brute des zones d'alertes sur le référentiel cadastral)
 Se référer aux documents sources.

Source : Analyse hydrogeomorphologique réalisée en 2004 par Carex Environnement
 et étude hydraulique sur le ruisseau de Font Gaillarde réalisée en 2005 par Entech

- Aléa fort
- Aléa résiduel urbain
- Aléa résiduel non urbain
- PHE : Crue du 8 septembre 2002 sur le ruisseau de Font Gaillarde en amont du pont de la rue de la République.



Voir plan 5.2 au 1/2500ème